

Corrigé offert par SES réussite

Première – Sciences économiques et sociales

Document à usage pédagogique – ne pas diffuser

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Question 1 – À l'aide d'un exemple, illustrez la diversité des liens sociaux. (3 points)

Les liens sociaux désignent l'ensemble des relations qui relient les individus entre eux et assurent leur intégration dans la société. Ils sont divers car ils peuvent être classés selon leur nature et selon leur intensité.

Tout d'abord, selon Serge Paugam, on distingue quatre grands types de liens sociaux. Le **lien de filiation** renvoie aux relations familiales, le **lien de participation élective** correspond aux relations choisies, comme les liens amicaux ou associatifs, le **lien de participation organique** repose sur l'intégration par le travail et les relations professionnelles, et le **lien de citoyenneté** relie l'individu à la société par des droits et des devoirs communs. Par exemple, un individu peut être lié à sa famille, à ses amis, à ses collègues de travail et à l'État en tant que citoyen.

Ensuite, on peut distinguer les liens sociaux selon leur intensité.

Les **liens forts** sont des relations durables, affectives et proches, comme les liens familiaux ou amicaux. Les **liens faibles** sont des relations plus distantes et moins personnelles, comme les relations professionnelles ou institutionnelles. Par exemple, un individu entretient généralement des liens forts avec sa famille, mais des liens plus faibles avec ses collègues de travail.

Ces deux classifications montrent que les liens sociaux sont **multiples et variés**, tant par leur nature que par leur intensité.

Question 2 – La proportion des personnes âgées de 25 à 39 ans utilisant leur téléphone mobile pour échanger des messages texte via des applications a augmenté d'environ 43 % entre 2016 et 2018. Comment cette donnée a-t-elle été calculée ? (3 points)

Cette donnée a été calculée à partir du taux de variation de la proportion d'utilisateurs entre 2016 et 2018.

D'après le document, en 2016, 49 % des personnes âgées de 25 à 39 ans utilisent leur téléphone mobile pour échanger des messages via des applications, contre 70 % en 2018.

$$\begin{aligned}\text{Taux de variation} &= [(70 - 49) / 49] \times 100 \\ &= (21 / 49) \times 100\end{aligned}$$

≈ 42,9 %, soit environ 43 %.

Cela signifie que la proportion d'utilisateurs a fortement augmenté sur cette période.

Question 3 – Montrez que l'utilisation du téléphone mobile pour échanger des messages texte via des applications dépend de l'âge et de l'appartenance socioprofessionnelle des personnes. (4 points)

Le document montre que l'utilisation des applications de messagerie dépend à la fois de l'âge et de l'appartenance socioprofessionnelle.

En effet, selon l'âge, les plus jeunes utilisent davantage ces applications : en 2018, 84 % des 18-24 ans et 70 % des 25-39 ans y ont recours, contre seulement 14 % des personnes âgées de 70 ans et plus. L'écart entre les 18-24 ans et les 70 ans et plus est donc de 70 points de pourcentage.

De plus, selon la PCS, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont plus nombreux à utiliser ces applications (75 %) que les ouvriers (57 %) ou les employés (63 %). Cela montre que le niveau de position socioprofessionnelle influence également l'usage du téléphone mobile.